



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Loire-Atlantique

Situation au 30/09/2012

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

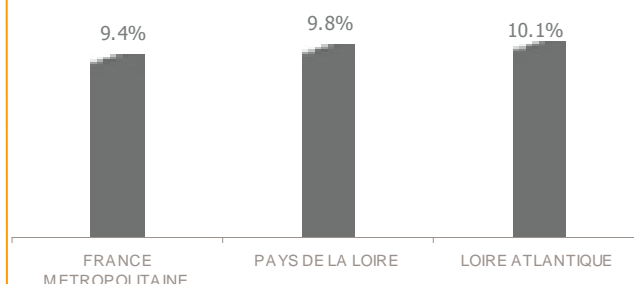
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

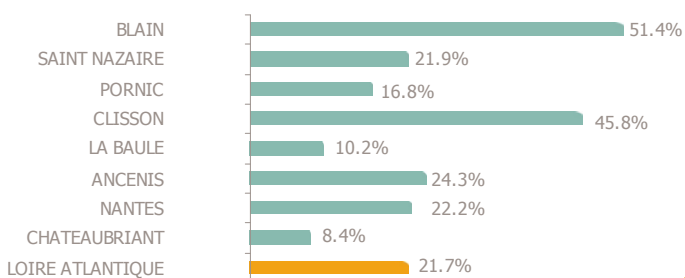
En septembre 2012, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 10,1% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur le département de la Loire-Atlantique (Catégorie A), soit 5 700 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau régional et national.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



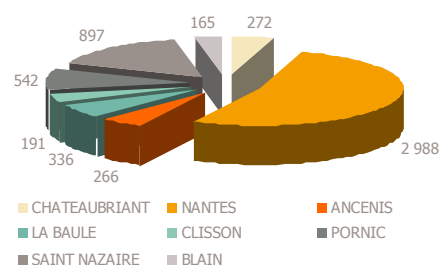
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de 11,8% sur la Loire-Atlantique entre septembre 2011 et 2012. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de 21,7%. Cette évolution est inférieure au niveau régional (+27,9%) et national (+28,1%).

Sur le département, les résultats sont hétérogènes par bassin d'emploi. En effet, La Baule et Châteaubriant affichent les plus faibles augmentations de DEFM en obligation d'emploi. Ils sont suivis par Pornic qui enregistre une progression inférieure au département. Les cinq autres bassins voient le nombre de leurs DEFM en obligation d'emploi augmenter fortement sur un an (entre 22% et 51%).

En Pays de la Loire, 38% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Loire-Atlantique. Le bassin de Nantes représente 52% des demandeurs d'emploi du département.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin septembre 2012, les 5 700 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la Loire-Atlantique ont les caractéristiques suivantes :

- 55,7% sont des hommes.
- 39% a 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 4,5% de la population en question.
- 27,8% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 13,9% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- 57,6% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 8,5% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 950 personnes touchent le RSA, soit 16,7% des DEFM en obligation d'emploi.
- Plus de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. 40% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 18,6% une allocation du régime de solidarité.
- 45,5% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 24,6% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 3% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aides par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	8	0.1%
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	343	6.0%
Autre	NC	-
Carte d'invalidité	11	0.2%
En instance CDA	244	4.3%
Orphelin de guerre	66	1.2%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	147	2.6%
Pensionné de guerre	NC	-
RQTH CRP	41	0.7%
RQTH ESAT	172	3.0%
RQTH Marché du travail	4 336	76.1%
Rente AT/MP	41	0.7%
TH catégorie A	48	0.8%
TH catégorie B	158	2.8%
TH catégorie C	22	0.4%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

49,5% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin septembre 2012 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 35,3% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualification. 29,3% concernent le domaine services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou services domestiques.

Le domaine du support à l'entreprise représente 24,8% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements...).

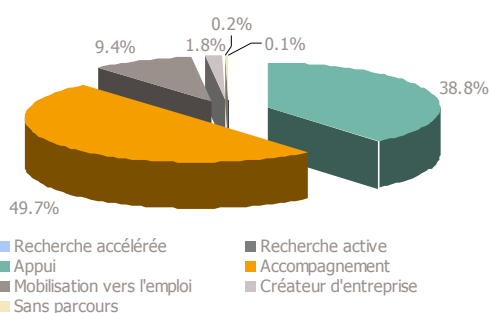
Enfin, 14,6% se rapportent au transport et à la logistique (conduite et livraison par tournées sur courte distance...).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	285	5.0%
M1602 Opérations administratives	252	4.4%
M1601 Accueil et renseignements	203	3.6%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	194	3.4%
K1303 Assistance auprès d'enfants	194	3.4%
K1304 Services domestiques	185	3.2%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	170	3.0%
M1607 Secrétariat	168	2.9%
A1203 Entretien des espaces verts	152	2.7%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	150	2.6%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	126	2.2%
G1605 Plonge en restauration	101	1.8%
D1505 Personnel de caisse	92	1.6%
N1105 Manutention manuelle de charges	91	1.6%
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	81	1.4%
K1302 Assistance auprès d'adultes	81	1.4%
K2503 Sécurité et surveillance privées	81	1.4%
M1203 Comptabilité	76	1.3%
D1507 Mise en rayon libre-service	71	1.2%
F1606 Peinture en bâtiment	69	1.2%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi - type de parcours



- En septembre 2012, 49,7% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) sont positionnés sur le parcours accompagnement et 38,8% sur le parcours appui.

- Plus de 4 500 d'entre eux étaient suivis par une structure Pôle emploi tandis que plus de 1 900 étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit 28,1%.

- 1 770 Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à septembre 2012, 890 personnes ont participé à un atelier, 320 à une évaluation, 1 650 à un accompagnement (hors CPP et BCA).

- De janvier à septembre 2012, Pôle emploi a mené 24 400 entretiens professionnels, soit 0,5% de plus que sur les mêmes mois de l'année précédente.